

Formation Sécurité Piéton

Aéroport de Marseille Provence (AMP)



Personnels concernés

Personne travaillant sur l'Aéroport de Marseille Provence, se déplaçant à pied et de manière autonome Côté Piste, et devant obtenir ou renouveler une Carte d'Identification Aéroportuaire / TCA



Prérequis

Bonne compréhension de la langue française



Durée de la formation

2h de formation théorique (hors évaluation final)



Délai d'accès

La formation est accessible immédiatement après commande



Modalités d'évaluation

Un test final de 20 questions avec un score requis de 80%



Équipement obligatoire

Un ordinateur avec une connexion internet stable



Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Programme

- ✓ Former aux règles de circulation à pied en zone côté piste (ZSAR) de l'aéroport Marseille Provence
- ✓ Savoir lire l'aire de trafic et les marquages au sol spécifiques à Marseille Provence
- ✓ Sensibiliser aux risques encourus pendant ses déplacements en zone côté piste
- ✓ Comprendre l'intérêt du SGS et de la certification européenne de sécurité aéroportuaire
- ✓ Apprendre la notification d'évènement de l'aviation civile

